

Monsieur le Conseiller métropolitain,

A l'instar de plusieurs départements, la Gironde connaît un épisode caniculaire depuis le début de la semaine. C'est un phénomène durable qui persistera vraisemblablement jusqu'à vendredi.

En effet, depuis dimanche nous observons de très fortes consommations journalières ayant atteint près de 180 000 m<sup>3</sup> pour la seule journée de mardi.

La situation est sensible et nettement supérieure aux pointes de consommations observées ces dernières années (164 204 m<sup>3</sup> en 2016 et 173 127 m<sup>3</sup> en 2015) mais inférieure à la pointe historique de consommation de 2005 enregistrée à 210 000 m<sup>3</sup>.

Une consommation plus importante est encore à prévoir ce mercredi 21 juin accentuée certainement par la fête de la musique ce soir.

Cette année il faut faire face à ces fortes périodes de consommation avec le déficit hydrique de cet hiver qui n'a pas favorisé une recharge efficace des nappes alimentant les principales sources de l'agglomération bordelaise. Cependant, la capacité de production du service public de l'eau de Bordeaux Métropole fluctue dans l'année et certains leviers nous permettent d'atteindre une capacité de production pouvant faire face à la demande. Parmi ces leviers et en tout premier lieu, toutes les opérations de maintenance sont reportées jusqu'à nouvel ordre. Ensuite, et en concertation avec l'autorité sanitaire (Agence Régionale de Santé ARS) il est appliqué une modification des consignes de mélange sur la rive droite impactant le paramètre fluor de l'eau distribuée sur une très courte durée. Egalement, différentes optimisations techniques sont opérées sur le système d'alimentation permettant de remettre en service certaines ressources en chômage ou une dérogation sur les débits horaires d'exploitation de certaines ressources.

Enfin, au regard de la qualité observée sur l'eau prélevée sur le champ captant de Thil/Gamarde à Saint-Médard-en-Jalle, impacté il y a plusieurs années par une pollution au perchlorate d'ammonium, le service de l'eau avait déjà procédé, début 2016, à la remise en service du captage du Thil R21. Au regard de cette situation durable et disposant d'un protocole de gestion d'alerte efficace avec l'industriel couplé d'un suivi analytique rigoureux sur la qualité de la Jalle et des ressources, il est également envisagé de remettre en service la galerie de Gamarde en distribution.

En parallèle, en début de semaine, le service de l'eau a sollicité les communes afin d'activer les « conventions jour de pointe » définissant les modalités d'économies d'eau notamment en matière d'arrosage ainsi que pour développer des messages de sensibilisation à la préservation de l'eau auprès de tous les usagers de la Métropole.

A cette situation viennent également se greffer quelques actes d'incivilité isolés sur l'agglomération consistant à ouvrir des équipements de lutte contre l'incendie pour se rafraîchir (« Street pooling ») pouvant, ponctuellement, générer quelques difficultés sur le réseau. Le service de l'eau a mis en œuvre les moyens adaptés, en concertation avec les services de secours et de police, pour limiter ces agissements.

Depuis plusieurs jours, en ce début de période estivale, les équipes du service de l'eau sont mobilisées et portent une vigilance accrue au bon fonctionnement des installations de l'Eau Bordeaux Métropole pour répondre au mieux aux besoins en eau des usagers.

Ainsi, malgré une hausse de consommation d'eau, aucune perturbation de la distribution d'eau n'a été observée.

A noter également que les services de l'Etat ont activé, très tôt cette année (mi mai), la « Cellule de gestion et de préservation de la ressource en eau de la Gironde » et à ce jour aucune restriction d'usage vis-à-vis de la consommation d'eau n'a été prononcée.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller métropolitain, l'expression de mes salutations distinguées.

Alain Juppé

Président